

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du 20 février 2013 fixant la répartition du nombre de contrats offerts au titre de l'année 2013 à l'examen professionnalisé réservé pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat

NOR : MENF1303358A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 20 février 2013, le nombre de contrats offerts au titre de l'année 2013 à l'examen professionnalisé réservé pour l'accès à l'échelle de rémunération de professeur des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat est réparti entre les académies ainsi qu'il est précisé dans le tableau annexé au présent arrêté.

ANNEXE

RÉPARTITION PAR ACADÉMIE DU NOMBRE DE POSTES OFFERTS AUX LAURÉATS DE L'EXAMEN PROFESSIONNALISÉ RÉSERVÉ DE PROFESSEUR DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Session 2013

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS
Aix-Marseille	5
Amiens	12
Besançon	4
Bordeaux	10
Caen	9
Clermont-Ferrand	14
Corse	2
Créteil	3
Dijon	5
Grenoble	19
Guadeloupe	1
Guyane	1
Lille	49

ACADÉMIES	POSTES OFFERTS
Limoges	3
Lyon	26
Martinique	1
Montpellier	12
Nancy-Metz	4
Nantes	37
Nice	4
Orléans-Tours	12
Paris	18
Poitiers	4
Reims	4
Rennes	37
La Réunion	2
Rouen	4
Strasbourg	3
Toulouse	16
Versailles	19
Total	340